

Commission 16 – Défense et sécurité nationale
Document de travail – version 13-10-09

Les objectifs :

- donner à l'Europe les moyens de se défendre en mettant en place une défense européenne commune, pilier européen de l'Alliance atlantique ; s'il le faut, passer par l'étape d'un groupe de pays pionniers
- retrouver de la cohésion sociale et contribuer à la diffusion des valeurs européennes en faisant en sorte que chaque jeune puisse donner une partie de son temps pour le service des autres en France ou dans le monde

A 20 ans :

- Des fonctions européanisées (gardes-côtes, sécurité civile, espace , renseignement, agence de l'armement...)
- Pour le reste, des armées qui restent nationales mais qui s'équipent, se forment, s'entraînent et opèrent de la même manière
- Un budget européen pour le financement des opérations extérieures

A 10 ans :

- Un service civique universel / Peace Corps européen
- Un Parlement Européen qui contrôle les exportations d'armes hors de l'UE
- Bâtir une lecture commune de l'Histoire de l'Europe
- Ouvrir le chantier de la mutualisation de la dissuasion nucléaire en Europe dans un contexte de lutte contre la prolifération

A 5 ans :

- Un quartier général européen opérationnel à Bruxelles
- Un Livre Blanc européen sur la défense
- Des grands programmes militaires stratégiques en coopération européenne (espace, drones, défense contre les missiles balistiques...)